

## CONSEIL DE LIGUE DU 05/01/2019 A LEZIGNAN- CORBIERES

Membres présents : Bernard Barascud, Francis Barruezo, Jean-Pierre Belmonte, Gilbert Catel, Olivier Caubet, Claire Chevassus-Rosset, Emmanuel Courtes, Bernard Daru, Jacques Dollé, Thyfaine Doudeau, Jean-Claude Ducros, Jean-Marc Fabre, Alain Guétière, Jérôme Guezenec, Alain Lauferon, Florian Mellet, Patrice Pradelles, Jean-Marc Poursine, Christian Rabaud, Julien Rocoplan, Johnny Salvetat, Marion Vayre, Francis Vizuete.

Invités : Patrick Beaussart (membre CAGID), Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Paul Martinez, Philippe Molodloff, Christian Paliarne (Président FFTT), Miguel Vicens (Vice-Président FFTT).

Membres excusés : Emmanuelle Benoit, Stéphane Lebrun, Olivier Martin, Joël Moreau.

Membres absents : Pierre Ambinat, Philippe Crépieux, Frédéric Laffaille, Frédéric Pozzobon, Jerry Yong.

\*\*\*\*\*

Marion Vayre renouvelle ses vœux pour la nouvelle année.

Elle est heureuse d'accueillir le Président de la FFTT, Christian Paliarne, le Vice-Président de la FFTT chargé des relations internationales, Miguel Vicens et Patrick Beaussart, membre de la CAGID (Commission d'Aide à la Gestion des Instances Déconcentrées) et Président de la Ligue d'Ile de France.

Un tour de table est effectué pour présenter chaque participant.

### 1. Adoption du PV de la réunion du 8 septembre

19 pour et 4 abstentions  
**Adopté à la majorité.**

Marion Vayre demande un changement dans l'ordre du jour avec l'ajout de la présentation de Christian Paliarne et de Patrick Beaussart.  
**Adopté à l'unanimité.**

Le Président Christian Paliarne adresse à son tour ses vœux.

### 2. Actualités du Bureau

#### Postes à pourvoir

La démission de Jacques Dollé de la Présidence de la Ligue entraîne un bouleversement dans l'organisation de la ligue.

Avec cette démission, ce sont plusieurs postes qui sont à pourvoir à ce jour : présidence de la ligue, vice-présidence déléguée, présidence de la commission formation, de la commission RH, de la commission des tarifs et de la commission des finances.

Les élections à bulletins secrets seront réalisées dans le point 3.

#### Subventions

Région : le dossier 2019 a été déposé le 20 décembre pour un montant de 67000 €: On reste sur l'année civile.

CNDS 2019 : le risque d'année blanche est fort probable si l'on en croit les informations. Ce serait donc une perte de plus de 40000 € pour la ligue.

#### Appel d'offre BPJEPS/DEJEPS

Le dossier DCE dématérialisé a été déposé dans les temps.

A noter que Philippe Molodloff a été obligé de présenter une fourchette basse à la baisse compte tenu de la baisse des effectifs.

Comme nous sommes les seuls prestataires, il ne devrait pas y avoir de problème pour obtenir le marché.

#### Fonctionnement

Olivier Caubet travaille sur une proposition d'outil de conférence téléphonique. Il s'agit de join.me. Il faudra tester en commission.

Logitech propose également de la vidéoconférence mais cela implique une salle équipée d'un matériel spécifique avec un coût important.

Bernard Barascud signale que les CDOS sont équipés.

Par ailleurs, le CROS de Balma devrait également en être équipé.

#### Agenda

- Un forum Sport Santé est prévu le 31 janvier à Balaruc-les-Bains : Emmanuel Boll et Philippe Molodloff font appel à des élus pour faire de ce rendez-vous une opportunité pour la promotion du kit Ping Forme et Santé.

- Les Rencontres Régionales du Sport seront organisées le 7 février à Montpellier par la Région. Ce sera l'occasion pour les ligues et la Région d'échanger. Marion Vayre y sera présente.

- La 3<sup>ème</sup> édition du forum Sportcoll se déroulera du 5 au 7 février à Montpellier. Deux aires de jeu

avec mise à disposition d'un cadre de ligue et des démos sont prévues.

#### Compétitions

- L'organisation des Intercomités a généré un bénéfice de 3400 € dont 1000 € seront reversés au CD31 pour son partenariat.
- La ligue se propose d'organiser les Championnats de France des Régions en 2020.
- Le CD12 s'est positionné pour les Championnats de France Seniors 2020 ou, à défaut, une compétition nationale jeunes.
- Le CP Auch est candidat pour le 2<sup>ème</sup> tour de N1 de la saison prochaine.
- Enfin, l'ASPC Nîmes organisera les Championnats de France Handisport en juin et a un projet d'organisation d'un open international.

#### Divers

- Rendez-vous est pris avec Kamel Chibli (Vice-Président de la Région, chargé des sports) et le Maire de Nîmes pour le projet de salle.
- Une rencontre est prévue avec Stéphane Lelong (responsable du Handisport sur la région) pour évoquer l'implication de Guillaume Jean dans le Handisport et renforcer les liens existants.
- La Salle d'Auch va être prête pour septembre.

#### Trésorerie

Les CAT de Toulouse prennent fin ce mois-ci, l'argent sera placé sur un compte sur livret associatif pour le garder accessible à tout moment.

#### Licenciement au 2 janvier

On enregistre une baisse de 169 licenciés dont 100 en promo et le reste en tradis.

### **3. Refonte du Bureau et présidence des commissions**

#### Poste de Président

A défaut d'un autre candidat, Marion Vayre se positionne mais entend être aidée au quotidien compte tenu du fait qu'elle occupe un emploi à temps complet et qu'elle est également élue à la FFTT.

**Avec 20 voix pour, 1 contre, 1 abstention et 1 nul, Marion Vayre est élue Présidente de la Ligue à la majorité.**

Patrice Pradelles tient particulièrement à remercier Jacques Dollé, pour toutes ses années à la présidence de la ligue.  
Marion remercie à son tour Jacques.  
Ce dernier se félicite d'être arrivé à mener à bien la fusion et laisse volontiers la place aux plus jeunes.

Christian Palierne remercie Marion d'endosser cette charge. Il évoque son propre parcours avec la présidence de la FFTT qui lui est un peu tombé dessus. Il ne doute pas que Marion, comme lui, est animée de la même passion pour le tennis de table et qu'elle occupera cette fonction comme il se doit.

#### Poste de Vice-Président délégué

Marion Vayre souhaitait quelqu'un de préférence du côté est pour être représentée de ce côté du territoire.

Jérôme Guezenc a donc répondu favorablement à la sollicitation.

**Avec 20 voix pour, 2 contre et 1 abstention, Jérôme Guezenc est élu Vice-Président délégué à la majorité.**

#### Poste de Secrétaire Général

Marion Vayre occupait précédemment cette fonction, il faut donc élire une autre personne.

Jean-Claude Ducros se porte candidat.

**Avec 10 voix pour, 9 contre et 4 abstentions, Jean-Claude Ducros est élu Secrétaire Général à la majorité.**

#### Poste de Président de la Commission Formation et Emploi

Jean-Pierre Belmonte se porte candidat mais espère profiter de l'expérience de Christian Rabaud pour assurer la charge de ce poste.

**Avec 22 voix pour et 1 contre, Jean-Pierre Belmonte est élu Président de la CREF à la majorité.**

#### Poste membre supplémentaire au Bureau

Compte tenu que Jérôme Guezenc occupe deux fonctions au sein du Bureau, il reste une place pour compléter à 14 membres.

Alain Guétière se porte candidat.

**Avec 12 voix pour, 7 contre et 4 abstentions, Alain Guétière est élu membre du Bureau à la majorité.**

#### Poste de Président de la Commission Tarifaire

Julien Rocoplan se porte candidat.

**Avec 22 voix pour et 1 contre, Julien Rocoplan est élu Président de la Commission Tarifaire à la majorité.**

#### Poste de Président de la Commission RH

Marion Vayre se porte candidate.

**Avec 22 voix pour et 1 abstention, Marion Vayre est élue Présidente de la Commission RH à la majorité.**

Poste de Président de la Commission des Finances

Julien Rocoplan se porte candidat.

**Avec 21 voix pour et 2 contre, Julien Rocoplan est élu Président de la Commission des Finances à la majorité.**

#### **4. Intervention de Christian Palierne**

Le Président de la FFTT fait part de ses inquiétudes sur la nouvelle gouvernance du sport dans notre pays.

Il s'agit d'un véritable saut dans l'inconnu avec les informations qui sont partagées par les différents acteurs depuis plus d'un an.

Les objectifs affichés sont :

- le sport a besoin d'une révolution
- doubler le nombre de médailles aux JO et JOP de Paris
- 3 millions de pratiquants supplémentaires

Une concertation sur la réforme du modèle sportif français a été engagée entre janvier et juillet 2018 sous la forme de séminaires à thèmes.

Le rapport qui a résulté de ces travaux a été remis à un comité de pilotage composé de représentants de l'Etat, des collectivités, du mouvement sportif et du... MEDEF !

Il en est ressorti 4 grands scénarii pour la forme : continuité, rupture, décentralisation ou gouvernance partagée.

Mais il est clair que le rapport met l'accent sur la nécessité d'une « transformation radicale » du modèle pour parvenir à « améliorer le service public tout en faisant des économies substantielles ».

Concrètement, le CNDS sera remplacé par une Agence Nationale du Sport avec un budget en baisse. Sa mise en place sera effective au plus tard en septembre 2019, ce qui laisse à penser qu'il n'y aura pas d'aide pour 2019 (année blanche ?).

Par ailleurs, les financements publics ne seraient attribués qu'aux fédérations (qui se chargeraient d'en distribuer une part vers les régions) et plus grave, ces financements seraient ouverts aux acteurs non fédérés.

L'inspection générale du ministère des sports va être fusionnée avec celle de l'éducation nationale.

Les Cadres Techniques Sportifs seront invités à partir en retraite, dans le privé ou en région.

Les Directions Régionales et Départementales vont disparaître.

Va-t-on vers un ministère sans corps d'inspection, sans cadres et sans services déconcentrés ?

En conclusion et en plein flou sur cette révolution à venir, Christian Palierne juge qu'il est nécessaire de resserrer nos liens trop autonomistes et trop coûteux.

C'est pourquoi, il propose, et il en va de l'intérêt supérieur du tennis de table pour l'avenir :

- une part territoriale fusionnée (Rég + Dép), voire unique de la licence.
- Que les régions accompagnent leurs départements dans leurs actions propres
- Que la Fédération accompagne ses régions dans leurs actions propres
- De mettre de la cohérence entre les différents acteurs publics du sport sur les territoires, mais aussi entre nous.

#### **5. Intervention de Patrick Beussart**

Patrick Beussart explique que la CAGID a été créée devant le constat que certains comités ont été contraints de déposer le bilan.

Il rappelle le rôle de cette commission, à savoir :

- Analyser les comptes des ligues et des comités départementaux
- Formuler des préconisations de gestion
- Assister les ligues et les comités départementaux qui en font la demande
- Assurer la formation des équipes comptables.

Si la Fédération était curieuse de connaître son poids économique au travers de ses instances, la commission nouvellement créée permet également de centraliser les informations financières des comités et des ligues, d'harmoniser les bonnes pratiques, d'apporter l'expertise, de mutualiser les compétences et les outils, et de créer un espace d'échange avec l'ensemble des trésoriers.

Pour résumer, elle contribue à être plus efficace dans la gestion courante.

#### Comités Départementaux

L'analyse des informations remontées des comités départementaux de la ligue occitane montre déjà une disparité des dates des exercices comptables.

Il rappelle qu'en règle générale, l'exercice comptable doit courir en année civile ou en année sportive (1<sup>er</sup> juillet au 30 juin). Or, on observe que 2 départements ont clôturé

l'exercice au 31 mai, 6 au 30 juin et 1 au 31 août (non communiqué pour les autres).

Sur la dépendance aux financements publics, il note que sur les 13 départements, 6 affichent un taux entre 45% et 87% des produits.

Sur la masse salariale rapportée au nombre de licenciés, il relève que pour 4 départements, le coût salarial varie entre 26 € et 109 € par licencié.

Sur la masse salariale rapportée au cumul des produits de l'activité et des subventions, il note que 5 départements affichent un taux entre 43% et 58%.

Sur le paiement des salaires avec les fonds propres, il relève pour 3 départements une durée allant de 2,33 à 9,44 mois.

En résumé, on note une dépendance importante aux subventions pour 6 CD, des produits d'exploitation faibles par rapport à la masse salariale pour 3 CD, un niveau des fonds associatifs faible par rapport à la masse salariale pour 1 CD et enfin, une masse salariale importante par rapport au nombre de licenciés pour 1 CD.

#### Ligue

Pour l'exercice 2017/2018, la masse salariale représente 40% des charges, le taux de dépendance aux subventions est de 12% et les fonds propres couvrent à peine 15 jours de salaires.

Concernant la trésorerie, avec 96K€, elle ne permettait de couvrir que 57% des dettes tandis que les créances représentaient 91K€.

Au classement des fonds associatifs, sur l'ensemble des ligues, Occitanie est à la 13<sup>ème</sup> place.

Elle est 5<sup>ème</sup> en terme de masse salariale, 11<sup>ème</sup> pour les subventions et 10<sup>ème</sup> pour le nombre de licenciés.

En résumé, on peut dire que les fonds associatifs sont très insuffisants (9948 €), que la masse salariale est très élevée (238152 €), que le stock de marchandises est très élevé (37232 €) et que les créances sont également très élevées dont des clients douteux (14529 €).

Le principal risque est de ne pas pouvoir faire face aux événements qui peuvent entraîner une perte financière (baisse des subventions, baisse de l'activité,...).

Le manque de réserves ne garantit pas la pérennité de la structure à moyen terme et ne

permet pas de financer des projets d'investissement.

La commission préconise donc de :

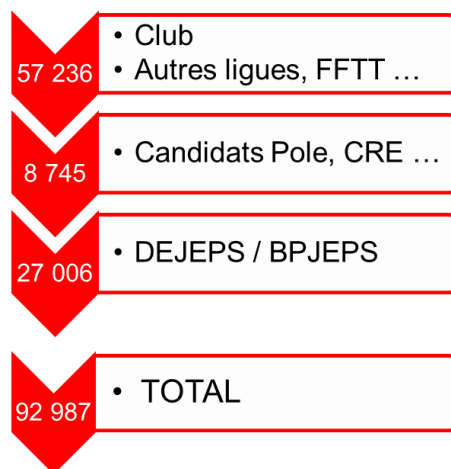
- Faire rentrer les créances clients (réduire le délai des règlements, améliorer le processus de facturation, améliorer le système de relance,...).
- Gérer au mieux les délais de règlement fournisseurs.
- Réduire les stocks de marchandises.
- Réduire la masse salariale
- Optimiser les charges fixes (renégocier les contrats, chasse aux dépenses,...).
- Faire un prévisionnel mensuel de trésorerie.
- Revoir les tarifs et les priorités politiques.
- Responsabiliser tous les acteurs (dirigeants, salariés).

## 6. Rapport financier

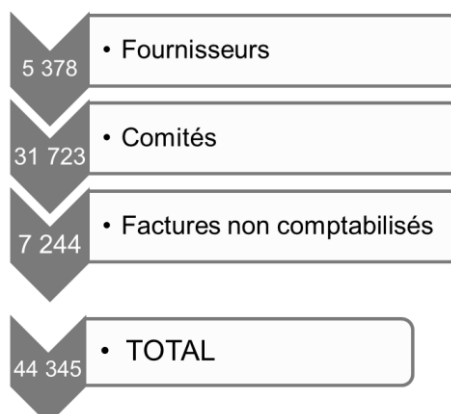
### Trésorerie au 31 décembre

Comptes courants 48538 € - Livrets 79145 €  
CAT 40000 € - Parts sociales 39880 €

### Etat des créances au 31 décembre



### Etat des dettes au 31 décembre



### Créances et dettes antérieurs

Une réunion est planifiée en février avec Gilbert Catel (Président du CD34), Jean Claude Calvet (Président du Montpellier TT), Marion Vayre (Présidente par intérim de la ligue) et Julien Rocoplan (Trésorier de la Ligue) pour solutionner les différends financiers.

### Masse salariale

Depuis 2017, sept des salariés actuels étaient en dessous de l'index SMC de la convention collective.

À partir de décembre, les salaires ont été corrigés. Cela représente un coût de 331 € brut/mois (+28% environ de charges patronales). Sur janvier et février, il sera procédé à la rétrocession du différentiel soit : 3608 € brut (+28% environ de charges patronales). Le suivi de l'index SMC sera assuré par Thérèse.

### Conventionnement

- Avec le CD30 (mise à disposition de Aline Casteiltort) pour une mission administrative 2j/semaine. Tarif : 18 €/h +25 € de frais de déplacement.
- Avec le CD34 (mise à disposition de Julien Bibal) pour une mission de gestion des compétitions départementales, coaching au niveau régional/national, prestations techniques, actions de développement. Tarif : 25 €/h (frais de déplacement inclus sur l'Hérault).
- Avec le Mèze TT (mise à disposition de Julien Bibal) à rédiger pour une mission de prestations techniques, actions de développement. Tarif : à définir.
- Avec les clubs structurants (Pôle & CRE).

### Réponses aux préconisations de la CAGID

- Mise en place d'un logiciel comptable et gestion commerciale, facilitant la réduction du montant des créances.
- Rappel : validation des notes de frais par les responsables de commissions avant validation par le trésorier, à partir de là enregistrement comptable & mise au paiement (15 et 30 du mois)
- Mise en place de convention (Ligue, comité et club) pour réduire la masse salariale.
- Suppression d'un bureau à Toulouse, voir si l'on peut faire de même sur Montpellier, sensibilisation des bénévoles aux dons en lieux et place des demandes de remboursements sur les frais de déplacements
- L'harmonisation des tarifs sur les championnats, réaffiliations, abonnements, mutations a déjà été réalisée. Il reste à faire la partie licence qui est prévue avant fin mai.

## **7. Prochaines assemblées générales**

- 22 juin : tarifs 2019/2020 et appel à candidatures des postes à pourvoir au Conseil de Ligue.
- 14 septembre : rapports d'activité et financier 2018/2019 et budget 2019/2020.

## **8. Actualité technique**

### Résultats marquants

- Lucie Gauthier qui s'était qualifiée aux JO de la jeunesse a fait ¼ de finale en double mixte juniors.
- Félix Lebrun a obtenu une médaille d'argent à l'Open de Slovaquie et une médaille de bronze à l'Open de Hongrie.

### Conventions 2<sup>ème</sup> niveau

Elles seront mises en place en 2019/2020 avec les clubs de Blagnac, Plaisance et Gigean.

### Propositions de l'ETR

- Organiser la PN le samedi et la R1 le dimanche pour le critérium pour permettre aux entraîneurs d'accompagner leurs joueurs.
- Organiser les CFR en 2020.
- Remettre en place le Challenge régional des clubs qui tiendrait compte des résultats sportifs mais aussi de la formation et de la licenciation.

### Détection

- 22 conventions ont été signées avec les parents des jeunes concernés.
- le tournoi de détection à Toulouse et le ping des pandas à Gigean se dérouleront parallèlement le 13 janvier prochain.
- 3 CPS sont organisés dans la Haute-Garonne, l'Hérault et le Gard.

### Formation technique

- une formation des formateurs s'est déroulée début octobre
- 6 candidats à l'Initiateur de club sont inscrits dans le Tarn, 6 également en Haute-Garonne et 3 à Montpellier.

### Formation DEJEPS/BP JEPS

- 13 candidats au DEJEPS ont été diplômés et 3 sont redoublants. La nouvelle promotion compte 5 candidats.
- 8 candidats sont inscrits au BPJEPS. La baisse des effectifs va entraîner une baisse d'un quart des recettes.

### Formation continue

Un séminaire est prévu les 20 et 21 juin à St Cyprien (CCAS ?).

### Développement

- Les propositions de l'ETR ont été transmises à Marion Vayre.
- La convention avec le Sport Adapté est à renouveler.
- Le 16 janvier, une rencontre au CHU de Montpellier est prévue pour présenter le Kit Ping Forme et Santé.
- Le 19 mars, une réunion est organisée pour le développement des 4/7 ans.

### **9. Rapport des commissions**

#### Ressources Humaines

- Aline Casteiltort (secrétaire du CD30) intervient pour le compte de la ligue les mardis et vendredis.
- Une revalorisation de la convention avec l'Hérault pour Julien Bibal est en discussion.
- Une fiche de poste a été créée pour un rôle de coordination pour Emmanuel Boll, tout sera rentrera en compte lors des prochains entretiens annuels qui auront lieu d'ici fin janvier, début février
- Sylvain Barbu reprendra à son compte la formation suite aux départs de Philippe Molodzoff et Olivier Skenadji d'ici juin.
- Guillaume Jean : rencontre avec Stéphane Lelong.

#### Sportive

Une réunion s'est déroulée ce matin pour l'élaboration des poules de la 2<sup>ème</sup> phase. Elles seront diffusées lundi et validées définitivement mercredi.

#### Organisations

Les titres individuels régionaux n'ont toujours pas trouvé preneurs.

#### Formation arbitrage

Des formations AR/JA1 ont été organisées en octobre à Toulouse, en novembre à Perpignan. D'autres sont programmées ce week-end à Balma et en février à Onet le Château.

#### Communication/Féminines

Claire Chevassus s'est rendue le 3 décembre à une table ronde sur l'accès des femmes aux postes à responsabilités. Un compte rendu nous sera transmis.

Emmanuelle Benoit a été mandatée pour répondre à une enquête de la FFTT sur le Championnat féminin.

### **10. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

Lever de la séance vers 18H15.

Marion Vayre  
Présidente de Ligue

Jean-Claude Ducros  
Secrétaire Général

